

Les services d'accueil familial parisiens - SAFP

Les 8 services d'accueil familial parisiens, implantés à Paris, en région parisienne (77, 78, 92 et 93) et en province (89 et 72), travaillent en lien étroit avec l'ensemble des partenaires institutionnels : services sociaux, conseils départementaux, juges des enfants, Éducation nationale, associations, services médicaux et para-médicaux...

SAFP de Noisiel
37-39, grande allée
du 12 février 1934
77186 Noisiel
Tél. 01 56 58 47 30

SAFP de Bourg-la-Reine
8, rue Ravon
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 46 61 71 00

SAFP de Montfort
8, rue de Versailles
78490 Montfort-l'Amaury
Tél. 01 34 86 02 01

SAFP du Mans
18, rue d'Alsace
72000 Le Mans
Tél. 01 56 58 40 02

SAFP de Paris
48-52, rue Boussingault
75013 Paris
Tél. 01 53 20 57 00

SAFP de Sens
55, rue Carnot
89100 Sens
Tél. 03 86 83 26 05

SAFP d'Enghien
1, rue de la Barre
95880 Enghien-les-Bains
Tél. 01 30 10 92 10

SAFP d'Auxerre
7 bis, rue du 14 juillet
89003 Auxerre
Tél. 03 86 72 23 40

DSOL - MISSION COMMUNICATION - JUILLET 2024 - 323.D.PPEPCDSOL



Les services d'accueil familial



Soutenir | Accueillir | Prendre soin

Nos services

Les services d'accueil familial parisiens (SAFP) sont des services de la Ville de Paris, implantés à Paris, en Ile-de-France et en province. Ils recrutent des assistantes et des assistants familiaux dans tous les départements.

Nos missions

Les services d'accueil familial parisiens ont pour mission d'organiser et d'accompagner le dispositif d'accueil familial des enfants qui leur sont confiés :

- ❧ Ils recrutent, forment et soutiennent les assistants familiaux dans leurs pratiques quotidiennes.
- ❧ Ils organisent l'accueil familial des enfants et des jeunes et les accompagnent dans leur projet de vie.
- ❧ Ils favorisent le maintien du lien parent-enfant et des fratries.



Les familles d'accueil ont accès à une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7

Les enfants

Les services d'accueil familial parisiens accueillent des enfants et des jeunes de 0 à 21 ans admis à l'Aide sociale à l'enfance de Paris :

- ❧ soit à la demande des parents ;
- ❧ soit par décision du juge des enfants.

Les SAFP peuvent être amenés à faire des accueils spécifiques ou en urgence (fratries, mineurs non accompagnés, accueil mères/enfants, enfants en situation de handicap, enfants présentant des troubles psychologiques et/ou du comportement, enfants en attente d'une adoption).



Les SAFP préparent avec la future famille d'accueil l'arrivée de l'enfant ou du jeune.

Notre équipe

Notre équipe de professionnels de l'Aide sociale à l'enfance de la Ville de Paris est composée de :

- ✓ cadres de direction
- ✓ travailleuses et travailleurs sociaux
- ✓ psychologues
- ✓ assistantes et assistants familiaux
- ✓ personnels administratifs

Ces professionnels bénéficient de formations et d'évaluations régulières de leur pratique et de soutiens spécifiques par des groupes d'analyse de la pratique professionnelle.